ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

exportations

Question écrite n° 12305

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à l'industrie sur l'exportation du métro VAL à l'étranger. En effet, après avoir remporté et réalisé de telles lignes en Asie (métro de Tai Pei, etc.), il semblerait que l'image de cet équipement et surtout son coût l'handicaperait grandement sur ce marché à la concurrence particulièrement rude. Elle lui demande donc de lui faire le point sur ce dossier, et de lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre afin de renforcer l'attractivité industrielle et commerciale du VAL à l'étranger. - Question transmise à M. le ministre délégué au commerce extérieur.

Texte de la réponse

Le métro entièrement automatique VAL, développé par Matra Transport, est aujourd'hui sous contrôle de la société Siemens Transportation Systems. Cette dernière, filiale de Siemens France, est centre mondial de compétence du groupe Siemens pour les automatismes de transport urbain et leader mondial des métros automatiques sans conducteur avec le VAL. L'entreprise a réalisé sur l'exercice 2001/2002 un chiffre d'affaires de 117 millions d'euros (excédent d'exploitation : 9,2 millions d'euros soit 7,9 % du chiffre d'affaires), et a enregistré 220 millions d'euros de prises de commandes. Son effectif, essentiellement basé en France, est de 600 personnes dont 400 ingénieurs. Inauguré à Lille en 1983, où il détient toujours le record du monde du plus grand réseau de métro entièrement automatique avec quarante-cinq kilomètres de réseau, le VAL a depuis remporté de nombreux succès, en particulier à l'exportation. Outre l'agglomération lilloise, il équipe aujourd'hui les villes de Taipei, Toulouse, Rennes, et bientôt Turin. Il permet aussi la desserte des aéroports de Paris-Orly, Chicago-O'Hare. Au total, le VAL compte plus de cent quinze kilomètres de lignes en service ou en cours de réalisation sur lesquelles sont transportés quotidiennement treize millions de passagers (plus d'un milliard de passagers transportés depuis 1983). Pour ces marchés à l'étranger, il a bénéficié de prestations de conseil par le réseau des missions économiques ; d'appui auprès des décideurs locaux tant par les missions économiques que par les ministres à l'occasion de déplacements de ces derniers ; de solutions financières adaptées, avec le concours de la COFACE, et conformément aux règles internationales en la matière. Ce soutien pourra continuer à être apporté de manière appropriée en fonction des caractéristiques de chaque marché à l'exportation.

Données clés

Auteur : Mme Chantal Robin-Rodrigo
Circonscription : Hautes-Pyrénées (2e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 12305
Rubrique : Commerce extérieur
Ministère interrogé : industrie
Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE12305

Question publiée le : 17 février 2003, page 1161
Réponse publiée le : 19 mai 2003, page 3864